

### Les indices de la semaine :

#### Climatologie

##### Choux :

Mouche du chou :	<input checked="" type="radio"/>
Cécidomyie :	<input type="radio"/>
Chenilles :	<input type="radio"/>
Tenthredo :	<input type="radio"/>
Noctuelle terricole :	<input type="radio"/>
Choucas, pigeons...	<input type="radio"/>

##### Artichauts drageon:

Pucerons :	<input checked="" type="radio"/>
Bactériose, Ascochyta :	<input type="radio"/>
Mildiou :	<input checked="" type="radio"/>

##### Salades :

Thrips	<input type="radio"/>
Pucerons :	<input checked="" type="radio"/>
Noctuelle gamma :	<input type="radio"/>
Mildiou :	<input checked="" type="radio"/>
Oïdium :	<input checked="" type="radio"/>
Bactérioses	<input type="radio"/>

##### Carotte :

Mouche de la carotte :	<input checked="" type="radio"/>
Alternaria :	<input checked="" type="radio"/>

##### Céleri :

Mouche du céleri :	<input checked="" type="radio"/>
--------------------	----------------------------------

##### Poireau :

Teigne :	<input type="radio"/>
Thrips :	<input type="radio"/>



Capitule dégradé par les brulures de soleil et l'invasion de champignons et de bactéries saprophytes.

(Photo Ca BZH)

#### Légende :

Dégâts ou risques faibles



Dégâts ou risques moyens



Dégâts ou risques forts



### Informations climatiques :

Les conditions climatiques sont restées inchangées cette semaine avec des vents de nord-est n'apportant aucune humidité.

Ce phénomène climatique s'explique par la présence de hautes pressions sur le nord-ouest de l'Europe qui repousse les perturbations atlantiques.

En fin de semaine, le vent passe au sud-ouest et une période orageuse devrait apporter un peu de pluie. Les quantités d'eau prévues seront cependant encore limitées.

Les températures remontent progressivement notamment sur l'est et le sud Bretagne ou on retrouvera pendant quelques jours des conditions caniculaires (34-36°).

A ce jour, toute la Bretagne est déclarée en crise sécheresse et les irrigations sont interdites en plein champ.

Des demandes de dérogation sont en cours.

Les retenues agricoles autorisées et les ouvrages de stockage non reliés à des sources restent hors de ce cadre.

L'arrosage des serres est interdit sauf usage d'un outil de pilotage (ordinateur ou tensiomètre) ou si réduction de 20% de la consommation hebdomadaire par rapport à la moyenne interannuelle de la période considérée.

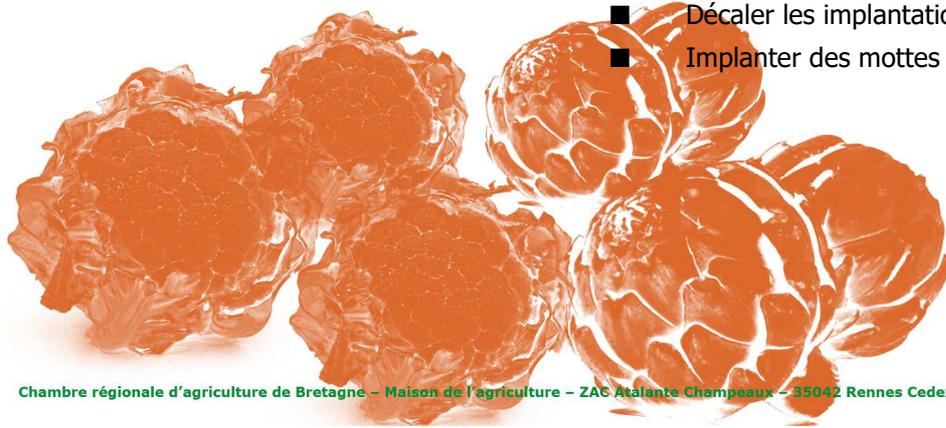
Pluviométrie (mm)	Mai	juin	Juillet	1-7 aout
Paimpol(22)	8.4 (49.3)	189.0 (50.4)	4.3 (29.5)	0.9 (62.0)
Pleumeur G (22)	4.6 (46.5)	112.0 (47.6)	1.1 (26.1)	0.8 (61.2)
Camlez (22)	9.2 (49.3)	50.8 (67.7)	13.4 (32.9)	0.0 (69.6)
St Jean du Doigt (29)	8.8 (47.2)	42.9 (49.1)	2.5 (35.8)	0.0 (53.9)
Plouenan(29)	30.4 (44.9)	51.8 (52.9)	1.8 (31.1)	0.9 (71.0)
Saint Pol (29)	7.6 (45.2)	37.6 (62.5)	1.9 (32.9)	0.9 (51.7)
Plounevez Lochrist (29)	23.6 (54.1)	45.3 (40.6)	0.6 (38.2)	0.0 (55.4)
Camaret (29)	18.8 (49.2)	54.3 (49.1)	3.7 (32.0)	0.8 (52.7)
Dinard (35)	21.0 (46.9)	35.0 (62.7)	1.1 (39.4)	0.4 (66.7)
Theix (56)	8.2 (50.0)	38.6 (50.0)	1.2 (36.0)	0.4 (51.0)

Températures (°C)	Mai	juin	Juillet	1-7 Aout
Paimpol(22)	14.5 (12.4)	16.6 (14.9)	18.8 (17.3)	18.6 (16.9)
Pleumeur G (22)	13.7 (12.5)	16.0 (15.1)	19.5 (17.3)	18.4 (16.8)
Camlez (22)	13.1 (12.4)	15.3 (15.0)	18.1 (17.2)	18.0 (16.8)
St Jean du Doigt (29)	13.9 (12.7)	16.0 (15.0)	18.5 (17.0)	18.4 (16.7)
Plouenan (29)	14.2 (13.3)	16.3 (15.9)	18.4 (17.5)	18.3 (17.1)
Saint Pol (29)	14.0 (12.4)	16.3 (14.7)	18.5 (16.6)	18.3 (16.3)
Plounevez Lochrist (29)	14.0 (12.5)	15.3 (14.8)	18.1 (16.4)	17.9 (16.5)
Camaret (29)	14.6 (13.0)	17.0 (15.6)	19.3 (17.5)	18.2 (17.1)
Dinard (35)	14.4 (13.0)	17.1 (15.8)	19.5 (17.9)	19.3 (17.7)
Theix (56)	16.4 (14.6)	20.0 (17.3)	21.6 (19.9)	21.9 (18.9)

Entre parenthèses : Normales mensuelles saisonnières

Quelques méthodes permettent d'économiser l'eau à usage agricole :

- Choisir des terres qui n'ont pas encore été cultivées au printemps.
- Travailler le sol au dernier moment pour éviter le dessèchement du profil.
- Décaler les implantations en fonction de la météo.
- Planter des mottes préalablement humidifiées pour faciliter la reprise.



### Choux :

Mouche du chou (*Delia radicum*) :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (sur 7 jours)
Finistère	6 parcelles	Niveau de ponte de mouche : <b>0.23</b> œuf de mouches/feutrine et pour 7 jours.	
Ille & Vilaine	3 parcelles	Pontes de mouche : <b>2</b> œufs/feutrine.	

Le seuil de risque se situe à **7 mouches/piège/semaine**.

Simulation SWAT 09/08/2022

	vol	pontes	larves
Theix(56)			
Saint Pol(29)			
Camaret(29)			
Pleumeur(22)			
Dinard(35)			

- Absence ou début
- En cours
- pic

Le 1er vol de mouche était plus précoce et plus abondant que les saisons passées. Au contraire, le second vol, qui se termine, est réduit et de courte durée.

Un 3eme vol semble débuter dans le secteur sud de la région.

Les dégâts de mouches sont très réduits sur choux plantés, les plants étant protégés en pépinière pour la durée de la période à risque.

Il est également possible d'implanter les mottes en dehors de ces périodes, indiquées par les suivis de la chambre d'agriculture.

Les espèces semées (Radis, navets) ne sont cependant pas à l'abri de pontes résiduelles et doivent être maintenus bâchées

### Cécidomyie (*Contarina nasturtii*) :

Suivi des émergences par phéromones (5 pièges) : Les cécidomyies sont présentes dans 50% des parcelles suivies. En moyenne **21.2 mouches piégées**, mais 1 seul site dans le Trégor dépasse très fortement les seuils de risque.

Le **seuil de risque** est de 15 adultes/semaine sur brocoli, 70 adultes/semaine sur chou fleur.

### Choucas, Pigeons, Lièvres et Lapins :

Toujours de fréquents dégâts sur les plants en mottes.

N° vert choucas : **0801 902 369**

Formulaire de déclaration de dégâts sur [www.bretagne.synagri.com](http://www.bretagne.synagri.com)

### Choux (suite) :

Piérides (*Pieris brassicae*, *Pieris rapae*)  
et noctuelles (*Mamestra brassicae*):

Les piérides sont moyennement abondantes mais en l'absence de régulation, les défoliations sont localement sévères et on peut retrouver des chenilles dans les têtes.

Sur chou d'été, le seuil d'intervention sur la piéride du chou est de 5% des plantes avec un foyer de chenilles.

Sur piéride de la rave, on attendra 8-10 jours avant la 1ère récolte pour intervenir.

Les BT sont efficaces le soir à fort volume d'eau.



Pontes de piéride (Photo CA BZH)

### Tenthrede de la rave (*Athalia rosae*):

Piégeage des adultes par bols jaunes sur 9 sites dans le Finistère.

Les vols de tenthrede diminuent (4.6 adultes de tenthrede/bol), mais les larves sont très présentes dans 2 parcelles et provoquent d'importantes défoliations sur les jeunes plants.

La tenthrede n'est pas contrôlée par les BT. Les interventions ne sont nécessaires que sur infestations précoces sur les choux d'automne et les brocolis.



Larve de tenthrede (Photo CA BZH)

### Noctuelle terricole (*Agrostis segetum*, *Agrostis ipsion*) :

Présence soutenue des papillons depuis 3 semaines. La noctuelle terricole (vers gris) provoque la coupe des collets des choux souvent en formant des foyers mais on la trouve également sur d'autres cultures comme la betterave potagère.

La noctuelle terricole est migratrice et arrive en Bretagne en juin-juillet. Des formes hivernantes sont également présentes.

La chenille se tient souvent à côté des dégâts qu'elle produit.

*Lutte alternative* : Les binages répétés peuvent éparpiller les pontes et détruire quelques chenilles. Les BT n'ont d'efficacité que sur chenilles jeunes, lorsqu'elles sortent du sol (tard en soirée).



Noctuelle terricole (Photo CA BZH)

### Artichaut :

**Stades** : Les parcelles de drageon sont en montaison, les calibres sont faibles et beaucoup de capitules ont une qualité dégradée.

#### Etat sanitaire :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Finistère (Drageons)	10 parcelles fixes	Bactériose et Ascochyta sur capitules, pas de ravageurs ni de mildiou. Stress hydrique	
Côtes d'Armor (Drageon)	6 parcelles fixes	Quelques pucerons verts, absence de pucerons noirs, pas de maladies, stress hydrique. Traces d'oïdium.	

#### Pucerons noirs et verts :

Aucun foyer de pucerons noirs détecté. Quelques pucerons verts. Les insectes auxiliaires sont présents, notamment les chrysopes à tous les stades de leur développement.

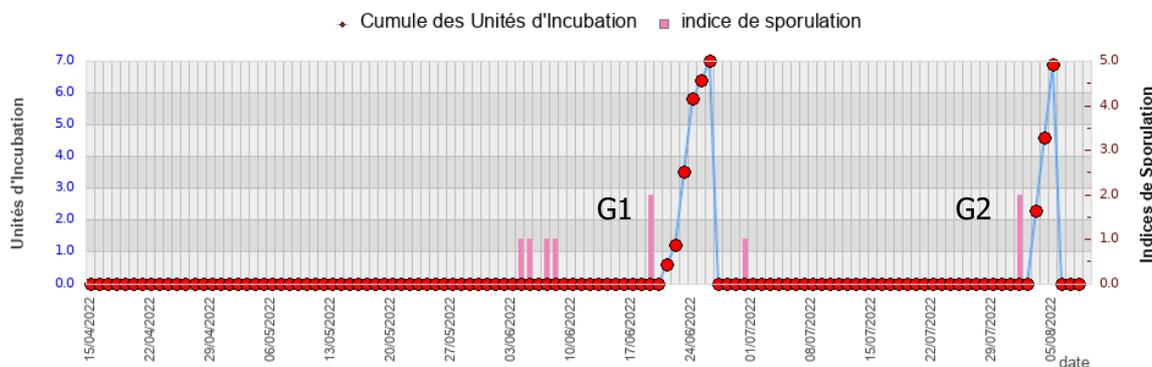
#### Bactériose des capitules (*Pseudomonas cichorii*) et parasites de faiblesse :

Certaines parcelles du réseau sont fortement touchées par un complexe de bactéries (*Pseudomonas*) et de champignons (*Ascochyta*, *Cladosporium*, *botrytis*) qui provoque un noircissement des bractées. Le vent desséchant et les fortes températures perméabilisent l'épiderme des capitules à ces maladies opportunistes.

#### Mildiou (*Bremia lactucae*) :

Peu de présence, même sur variétés sensibles, et risque faible en l'absence d'humidité, même sur les parcelles les plus vigoureuses et en début montaison (qui correspond au stade phénologique le plus sensible).

Evolution de l'incubation et périodes de sporulations



*Milart : Simulation du risque mildiou sur drageon (Secteur de Paimpol pour la variété Castel) : Les sporulations (traits roses) sont rares et de niveau faible et n'aboutissent qu'à quelques rares contaminations (Incubations : courbe rouge)*



### Salades :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	9 parcelles	Noctuelles : <b>55</b> papillons en moyenne/piège, fortes populations de thrips, tip burn virant en bactérioses sur chicorées.	

#### Thrips (*Thrips tabaci*) :

Les dégâts provoqués par ses piqures de ponte ou de nutrition sont de plus en plus visibles sous forme de plages orangées au niveau du trognon. La saison chaude et sans pluie lui est très favorable. Il s'agit de populations 'déplacées' de parcelles adjacentes d'alliums ou de céréales. Mais il peut aussi émerger de la parcelle elle-même quand le précédent l'a multiplié.

#### Pucerons (*Nasonovia ribis nigri*) :

Quelques individus ailés, mais pas de colonies. La détection de quelques individus ailés ne constitue pas une alerte. Les ailés étant souvent atypiques, il peuvent ne pas être d'une espèce inféodée aux salades. A surveiller cependant.

#### Noctuelles gamma (*Autographa gamma*) :

##### 55 noctuelles/piège.

Le vol est toujours important, et on retrouve des pontes et des traces de chenilles sous le feuillage des jeunes plants. L'intervention à un stade précoce (6-8 feuilles) est nécessaire.

*Biocontrôle* : Au moment des éclosion, les BT sont efficaces. Les stades critiques sont le jeune plant (4-6F) et la pomaison. Les laitues sont plus susceptibles d'attaques que les chicorées.



Dégâts de thrips (Photo CA BZH)

#### Mildiou (*Bremia lactucae*) :

Pas de mildiou détecté. Attention cependant aux irrigations nocturnes qui accentuent le risque de maladies

#### Oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*) :

Risque faible tant que le climat reste sec et ensoleillé.

#### Bactériose (*Pseudomonas cichorii*) et tip burn :

Sur chicorées : évolution rapide de tip burn en bactérioses, pendant la période de forçage.

Prophylaxie : Limiter les temps de clochage et clocher sur feuillage sec.



Bactériose sur chicorée  
(Photo CA BZH)

## Carottes :

Mouche de la carotte (*Psila rosae*):

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	9 parcelles	Plounevez Keremma : <b>0.25</b> mouches/piège, Santec Kerellec : <b>1</b> , St Pol Tregondern : <b>0.25</b> , St Pol Prat Hir : <b>0.25</b> , Carantec : <b>0.5</b> , Plougoulm : <b>0</b> , Cleder Kerzean: <b>0.75</b> , Plouzevede : <b>0</b> , Cleder Lanveur : <b>0</b>	
Ille & Vilaine	4 parcelles	St Jouan : <b>2</b> , St Coulomb : <b>0</b> , St Méloir (S) : <b>0</b> , St Malo Moulin : <b>1</b>	

Le seuil de risque se situe à **1 mouche/piège/semaine**.

	vol	pontes	larves
Auray (56)			
Saint Pol(29)			
Ploumouguer(29)			
Pleumeur(22)			
Dinard(35)			

Simulation SWAT  
09/08/2022

- Absence ou début
- En cours
- pic

Légère reprise des vols, correspondant peut être au début de la 3eme génération. Activité assez faible cependant.

Attention : Les modèles sont qualitatifs : Ils indiquent une évolution, mais pas une intensité.

Alternariose de la carotte (*Alternaria dauci*):

Pas de progression de la maladie en raison des conditions sèches. Attention cependant aux situations irriguées qui peuvent maintenir de l'humidité sur des cultures au feuillage abondant.

## Céleri :

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*):

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	9 parcelles	Plounevez Keremma : <b>0</b> mouches/piège, Santec Kerellec : <b>0</b> , St Pol Tregondern : <b>0</b> , St Pol Prat Hir : <b>6</b> , Carantec : <b>0.25</b> , Plougoulm : <b>0</b> , Cleder : <b>0</b> , Plouzevede : <b>0</b> , Cleder Lanveur : <b>0.25</b>	
Ille & Vilaine	4 parcelles	St Jouan : <b>2</b> , St Coulomb : <b>3</b> , St Méloir : <b>1</b> , St Malo : <b>0</b>	

Vol réduit, risque faible actuellement.

### Poireaux :

#### Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*)

Secteur	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	4 parcelles	Mespaul (LG) : <b>50</b> teignes/piège, Cleder (TQ) : <b>170</b> , Cleder (PC) : <b>50</b> , Cleder (LP) : <b>3</b> ,	

Piégeage de suivi par phéromones :

Seuil de risque : **20 teignes/piège/semaine**

Les vols dépassent toujours très largement les seuils de risque et les cultures doivent être protégées

*Prophylaxie* : Les rotations culturales sont indispensables. Le piégeage est un bon indicateur du risque s'il est réalisé à la parcelle.

*Biocontrôle* : Les BT sont efficaces sur les larves tant qu'elles ne sont pas à l'abri dans le feuillage. Application 8 jours après le vol, mouiller fortement, éviter les heures chaudes.

#### Thrips tabaci :

Les populations de thrips sont bien établies dans les cultures. Les feuilles les plus âgées montrent des plages grises provoquées par les piqûres de nutrition et de ponte.

Sur les poireaux d'hiver le parage fera disparaître les symptômes.

Sur les poireaux d'été et d'automne, les attaques aboutissent à la nécessité de 'sur-parer' le poireau (perte de rendement et couts supplémentaires)

*Le modèle Thrips DGAL prévoit l'émergence des larves L3 le 12/08.' et l'arrivée des adultes de 3eme génération au 29/08.*



Dégâts de teigne du poireau  
(Photo CA BZH)

**Le prochain BSV légumes frais sera publié le 2 septembre**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA BZH, TSM.

#### Direction de publication

Chambre d'agriculture de Bretagne, 12 Avenue du Général  
Borgnis Desbordes BP 398 Vannes 56009

Claire Ricono animatrice filière, Tel : 07 64 71 49 47

#### Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne  
Antenne de St Pol, Kergompez,  
29250 St Pol de Léon

Nicolas Mezencev, Animateur légumes. Tél : 02 98 69 17 46

#### Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,  
DRAAF-SRAL,  
CATE, TSM